

**États, ce qui garantira un suivi approprié par l'intermédiaire de l'OEA, de manière à ce qu'il soit possible de discuter de ces questions au prochain Sommet des Amériques.**

### **Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international**

Depuis le Sommet des Amériques tenu à Santiago en 1998, le Comité sur la sécurité continentale de l'OEA a tenu des réunions annuelles pour assurer le suivi au sujet des mesures de renforcement de la confiance et de la sécurité. En mars 2000, il s'est tenu une réunion spéciale du Comité des parlementaires de l'hémisphère en vue de débattre ces mesures. La réunion a été utile en ce sens qu'elle a permis de communiquer aux législateurs l'importance de renforcer la confiance et la sécurité dans l'hémisphère.

En réponse à un intérêt envers l'élaboration d'approches communes et appropriées de la gestion des mesures de renforcement de la confiance et de la sécurité, une résolution a été rédigée à l'Assemblée générale de l'OEA à Windsor, au Canada, laquelle prévoyait davantage de travaux sur le fonds pour ce qui concerne une déclaration sur les armes légères en guise de complément de la convention déjà en place de l'OEA sur les armes à feu. Le Canada a vigoureusement appuyé cette résolution, qui propose de mettre l'accent sur une accumulation excessive et déstabilisatrice, ainsi que sur des mécanismes de transfert réfléchi des armes légères. Le Canada a déposé devant le Comité sur la sécurité continentale un projet de Déclaration de l'OEA sur les armes légères.

Dans le cadre de l'examen demandé par le Sommet du système de sécurité hémisphérique, qu'engage actuellement le Comité sur la sécurité continentale, le Canada a déposé une proposition détaillée relative à un éventuel cadre de la sécurité hémisphérique. La proposition prend appui sur le document de réflexion *Food for Thought* présenté par le Canada antérieurement afin de stimuler la discussion sur l'ampleur et l'aboutissement éventuel de l'examen réalisé au printemps 1999.

Lors d'une réunion publique tenue en avril 1999, des membres de la société civile ont eu l'occasion de soumettre leurs vues sur la sécurité hémisphérique en examinant la notion de la sécurité dans un nouveau millénaire, en discutant d'expériences régionales et en envisageant la réforme des institutions des Amériques en matière de sécurité.

Le Comité sur la sécurité continentale a commencé à réfléchir à l'examen, et il tiendra des réunions spéciales afin de définir plus avant la forme d'un futur système de sécurité hémisphérique. Le Canada continuera de jouer un rôle actif dans ce processus au cours des prochains mois. Au 3<sup>e</sup> Sommet des Amériques à Québec, (au Canada), les pays rendront compte des progrès accomplis en ce qui concerne l'examen de la sécurité hémisphérique, l'objectif étant de conclure les travaux d'ici le milieu de l'an 2003.

### **RENFORCEMENT DES SYSTÈMES DE JUSTICE ET DES APPAREILS JUDICIAIRES**

Au Sommet des Amériques de 1998, les dirigeants ont convenu de renforcer les systèmes de justice et les appareils judiciaires.